

SODEXPRESS

LE BULLETIN D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE DE LA SODEC / VOL. 9, N°3 – JUILLET 2010

Mot du directeur général livre, métiers d'art, musique et variétés



M. GILLES CORBEIL, DIRECTEUR GÉNÉRAL

La démarche que la SODEC entame à propos du numérique, à la demande de la ministre et en collaboration avec le CALQ, vise à développer une stratégie englobant tous les domaines culturels québécois, afin de positionner le Québec dans le monde virtuel.

Depuis plusieurs années, la Direction générale livre, métiers d'art, musique et variétés accompagne les entreprises dans le virage numérique en modifiant les conditions de ses programmes de base ou en y ajoutant des volets. Ces nouveaux outils répondent aux besoins spécifiques des dif-

férents domaines en fonction de l'adaptation des entreprises et de l'évolution de l'univers numérique. Les nouvelles technologies représentent un des enjeux majeurs pour les entreprises culturelles de nos secteurs et elles ont un effet décisif sur les pratiques d'affaires des producteurs de contenus, tout comme sur les habitudes de consommation des utilisateurs, particulièrement dans les secteurs du livre et de la musique.

Dans le domaine du livre, grâce aux crédits récurrents de 200 000 \$ octroyés par la ministre en 2008-2009, la SODEC a pu appuyer l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) dans la création d'une plateforme numérique visant à promouvoir l'ensemble de la production littéraire francophone du Québec et du Canada. Cette plateforme, développée par De Marque (entreprise spécialisée dans les technologies de l'information), est constituée d'un entrepôt numérique et d'un ensemble de passerelles. Les éditeurs peuvent ainsi entreposer leurs fichiers de façon sécuritaire, les commercialiser sous forme d'accès en ligne ou de téléchargement, selon les modalités de leurs choix, et en assurer la mise en valeur sur Internet, entre autres dans les librairies en ligne.

Afin que les différents acteurs québécois de la chaîne du livre, notamment les éditeurs et les libraires agréés, puissent affronter le défi de l'heure — qui consiste à augmenter l'offre québécoise de livres numériques sur toutes les nouvelles plateformes, notamment les lecteurs et tablettes nu-

mériques —, la SODEC a ajouté à la demande des éditeurs un volet d'aide à la numérisation, dans le cadre du Programme d'aide aux entreprises du livre et de l'édition spécialisée. Ce nouveau volet permet aux éditeurs d'obtenir une aide financière pour numériser, convertir et déposer leurs ouvrages dans un entrepôt numérique situé au Québec. De plus, les projets d'adaptation au numérique des libraires et les projets collectifs peuvent désormais être accueillis dans le cadre de l'aide aux librairies agréées et de l'aide aux projets collectifs du même programme. La SODEC a ainsi soutenu le projet de LivresQuébécois.com, un portail des Librairies indépendantes du Québec qui propose l'ensemble des titres québécois parus depuis 1998 dans un site Internet collectif regroupant 80 librairies indépendantes.

La SODEC soutient aussi la Banque de titres de langue française (BTLF), laquelle a développé un outil bibliographique en partenariat avec la société Électre, son homologue française, à partir de l'information contenue dans leur base de données respective. Mis en ligne en 2005, le catalogue électronique Memento contient plus d'un million de titres de langue française publiés au Québec, au Canada et en Europe. Chaque année, plus de 50 000 nouveaux titres enrichissent ce catalogue. La BTLF est actuellement en pourparlers avec la BANQ afin d'étendre l'utilisation de Memento à l'ensemble des bibliothèques publiques du Québec.

Société
de développement
des entreprises
culturelles

Québec

215, rue Saint-Jacques, bureau 800
Montréal (Québec) H2Y 1M6
Tél. : 514 841-2200
Sans frais 1 800 363-0401

TABLE DES MATIÈRES

- | | | | |
|---|--------------------------------------------------------------------|----|-----------------------------------------------|
| 1 | Mot du directeur général livre, métiers d'art, musique et variétés | 6 | Nouvelles brèves Cinéma |
| 3 | Mot de la directrice générale cinéma et production télévisuelle | 10 | Nouvelles brèves Livre et édition spécialisée |
| 4 | Dossier En route vers le numérique... | 11 | Nouvelles brèves Métiers d'art |
| | | 12 | Nouvelles brèves Musique et variétés |
| | | 14 | Nouvelles brèves Divers |
| | | 15 | Calendrier des événements |

En musique, même si en 2009 la décroissance des ventes d'albums sur support physique a été moins prononcée que dans les années antérieures, la croissance des ventes numériques ne réussit toujours pas à remplacer les ventes perdues d'albums physiques depuis 2005. En effet, selon les données de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, la part du numérique était de 11,2 % en 2009. Avec la consommation grandissante de contenus numériques sur Internet partout dans le monde, les entreprises québécoises, en plus de rencontrer le problème universel de la monétisation de la musique numérique, doivent trouver les moyens de faire valoir l'offre de contenus québécois et de les rendre accessibles sur des plateformes visibles, légales et sécuritaires. Les entreprises doivent revoir complètement leur modèle

d'affaires afin de se démarquer dans ce contexte économique difficile et de continuer à promouvoir la carrière des artistes québécois.

Depuis 2007-2008, une somme additionnelle de 3 735 000 \$ a été octroyée pour aider les entreprises de la musique à s'adapter au numérique dans le cadre du nouveau volet numérique — Soutien additionnel aux activités en nouveaux médias (PADISQ). Cet investissement vise à donner aux entreprises les moyens de mettre en œuvre et d'expérimenter de nouvelles stratégies adaptées aux réalités économiques actuelles et à venir, entre autres par l'entremise d'Internet et de la téléphonie, de la production de contenus pour ces nouveaux médias, de la mise à jour des contenus et des outils, ainsi que de l'utilisation de la

vidéo. En 2009-2010, une somme de 1 035 000 \$ a été accordée à 51 entreprises, pour des projets dont les devis s'élevaient à 5,7 M\$.

Enfin, **pour le secteur des métiers d'art**, depuis plusieurs années la SODEC a rendu admissibles, dans le cadre de son programme d'aide aux artisans et aux entreprises, les différents outils leur permettant d'opérer avec les nouvelles technologies : site Internet, appareils et machines à commandes numériques.



Le directeur général livre, métiers d'art, musique et variétés
Gilles Corbeil

Mot de la directrice générale cinéma et production télévisuelle



MME ANN CHAMPOUX, DIRECTRICE GÉNÉRALE

Être en constante proximité avec tous les acteurs de notre industrie, voilà un des défis que nous tentons de relever tous les jours à la Direction générale du cinéma et de la télévision. Pour y arriver, nous apportons ce qui nous apparaît essentiel : l'écoute. Comme l'art cinématographique oscille toujours entre les émotions de la création et les considérations matérielles, il est indispensable que nous écoutions les cinéastes, les producteurs et les professionnels de cette industrie, parce que nous ne travaillons pas uniquement pour régler des problèmes, mais aussi pour nous ouvrir aux idées des autres.

Le mandat de la Direction générale du cinéma consiste à contribuer à l'affirmation de notre cinéma en soutenant les créateurs et les entreprises. Il s'agit donc de soutien à l'écriture de scénarios originaux, diversifiés et de qualité ; de soutien à la production de courts, moyens et longs métrages de fiction et d'œuvres documentaires ; de soutien à la promotion et à la diffusion de la production cinématographique québécoise ; et enfin, de soutien à la relève et à l'intégration des jeunes créateurs dans les circuits courants de la production cinématographique. La SODEC en-

courage également la tenue de festivals, d'événements et d'activités promotionnelles qui valorisent le cinéma et la production télévisuelle, la promotion des films étrangers peu diffusés, l'exportation et le rayonnement culturel sur les marchés hors Québec et la participation collective des entreprises à des manifestations internationales.

nancières signifie leur disparition ; et enfin, les producteurs en région, qui demandent des aides particulières, étant donné les conséquences financières de l'éloignement sur leurs activités.

Oui, j'ai entendu. Toutes ces demandes, toutes ces questions provoquent ma réflexion, notre ré-

Le mandat de la Direction générale du cinéma consiste à contribuer à l'affirmation de notre cinéma en soutenant les créateurs et les entreprises.

Au cours des derniers mois, j'ai entendu les commentaires et les revendications de nombreux acteurs : le regroupement des réalisatrices équitables, qui nous alerte sur le peu de projets réalisés par des femmes au Québec ; le collectif À tout prendre, qui craint un retrait ou à tout le moins une perte d'intérêt de la part des établissements pour le soutien aux cinéastes indépendants ; les jeunes créateurs, pour qui notre budget annuel de production est famélique au regard du nombre de demandes ; les distributeurs indépendants, qui s'activent pour que le public ait accès à un cinéma différent de celui diffusé dans les grands circuits et pour que les Québécois aient accès à des films étrangers ; les exploitants de salles, pour qui le passage au numérique est incontournable, mais à un prix très élevé et parfois trop élevé, surtout pour les salles en région ; les entreprises, qui coproduisent et pour qui la lourdeur administrative devient un obstacle ; les entreprises télévisuelles, qui ont un urgent besoin de soutien pour l'exportation de leurs émissions ; le secteur du doublage, qui a travaillé de concert avec le BCTQ pendant un an sur les moyens à mettre de l'avant pour favoriser le doublage des séries télévisuelles au Québec ; les petites entreprises, pour qui un refus de notre part de les aider dans leurs difficultés fi-

flexion sur le cinéma québécois de demain. Plusieurs travaux sont en cours ou à venir, entre autres sur le numérique et l'évaluation de nos programmes. Et malgré les contraintes budgétaires, nous continuerons d'assurer une présence en région et nous poursuivrons notre engagement dans les activités de réseautage pour les producteurs.

Les défis qui nous attendent sont encore nombreux. Notre industrie est façonnée par le mouvement. Ainsi, nous ne pouvons ignorer l'obligation que nous avons de nous questionner jour après jour sur nos actions. Dans cette perspective, nous demeurons plus que jamais à l'écoute. Il en va de la survie même de notre cinéma, qui nous montre chaque jour les diverses mutations du règne absolu des images dans nos vies.

Sur ces quelques considérations, je vous souhaite un bel été.

La directrice générale cinéma et production télévisuelle
Ann Champoux

Dossier

En route vers le numérique..

Le mandat qu'a donné à la SODEC la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, en collaboration avec le CALQ et le ministère, nous amènera à consulter les acteurs de la culture québécoise pour discuter avec eux de leur avenir, à l'ère du numérique, et de leur vision du développement eu égard aux forces et aux ressources disponibles, ainsi qu'à établir une stratégie globale et intégratrice pour assurer leur progression dans l'univers du numérique.

En résumé, il s'agit de mettre au point, en collaboration avec le ministère et le Conseil des arts et

Le Québec est reconnu pour sa créativité, ses talents et son dynamisme. Nous devons nous outiller pour continuer à mettre le Québec culturel sur la carte du monde Internet.

des lettres (CALQ), une stratégie numérique dans le secteur de la culture au Québec. Cette stratégie devra favoriser une progression efficace des différents domaines culturels dans l'espace numérique et contribuer à placer le Québec parmi les chefs de file en cette matière.

Il se fait déjà beaucoup de travail sur ce plan, mais il faut encore procéder à des ajustements, car ce monde va vite. Ainsi en est-il des mesures fiscales, du fonds des médias du Canada, du domaine du livre et de la musique — où l'on a franchi plusieurs étapes de réflexion avec l'arrivée du livre numérique —, de la numérisation des documents et de la musique à portée de tous. Nous avons de

bonnes pistes, la réflexion est commencée, mais il faut encore nous organiser, réagir et mettre en place une stratégie globale dans les industries culturelles pour donner du poids à notre action, dans le monde virtuel, et occuper ainsi toute la place qui nous revient.

Comment définir cette stratégie commune ? Comment atteindre tous ces objectifs ?

En nous mettant ensemble et en réfléchissant à ce que nous faisons bien, à ce que nous pouvons améliorer et à une façon d'aller plus loin, si nous mettons en commun nos énergies.

Pour assurer le succès de la démarche, mais aussi pour obtenir rapidement des résultats concrets, nous avons planifié une démarche étalée sur 12 mois.

Démarche en cinq phases

Phase 1 : poser un diagnostic

Il s'agit d'abord de poser un diagnostic pour chacun des secteurs et de définir les principaux enjeux et défis qui y sont liés, et ce, dans six secteurs d'activités essentiels :

- le cinéma (fiction, documentaire, court métrage) ;
- la télévision, incluant la web-télé ;
- la musique et les spectacles, incluant les arts de la scène (théâtre, danse, cirque, multimédias) ;
- le livre (littérature, éducation, livre pratique et bande dessinée) ;
- les médias interactifs (jeux vidéo) ;
- les métiers d'art et les arts visuels.

Nous formerons des comités sectoriels pour apporter de l'eau au moulin, réfléchir et arriver à des conclusions. Ces comités représenteront différents segments de la chaîne (créateurs, artistes,

producteurs, distributeurs, diffuseurs et autres médiateurs) et différents points de vue, ainsi que des compétences dans le numérique pour chaque secteur d'activité.

Phase 2 : le Rendez-vous

Les résultats des travaux précédents seront présentés et discutés à l'automne 2010 lors d'un Rendez-vous prévu à cet effet. Ce sera l'occasion pour tous de connaître les résultats des recherches et des discussions qui auront eu lieu dans les différents comités sectoriels. Nous inviterons des conférenciers experts pour nous inciter à brasser nos idées et à les mener plus loin. Nous serons ensuite en mesure de proposer des enjeux et des orientations pour l'ensemble des domaines, ce qui permettra alors de former des comités thématiques.

Phase 3 : les comités thématiques

Dans ces comités, nous aborderons des thèmes comme la création, la production, la mise en marché, le cadre légal et réglementaire, et plusieurs autres sujets qui nous mèneront à une réflexion transversale. Il s'agit de mettre en commun nos efforts, nos réflexions et nos acquis pour un même enjeu.

Phase 4 : le Forum

Au printemps 2011, lors d'un Forum, nous entendrons et discuterons des principaux constats apportés par cette démarche, à court, à moyen et à long terme, ce qui mènera à des recommandations.

Phase 5 : la phase finale

En dernier lieu, comme phase finale de la démarche, le comité directeur colligera les rapports et les commentaires des divers intervenants pour en dégager une stratégie et la soumettre à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Les comités

De plus, trois comités contribueront à mener à bien cette démarche. Sans entrer dans les détails de l'organisation, nous savons déjà qu'un comité de gouvernance aura la responsabilité de réaliser le mandat que nous a confié la ministre. Ce comité décidera des orientations et des formes que prendra la consultation et il déterminera la composition des comités de travail, ainsi que les modes d'organisation du Rendez-vous et du Forum. De plus, un comité de direction devra commenter et discuter les propositions des autres comités pour assurer le succès de l'ensemble du processus. Enfin, un comité de coordination verra à voter un budget et à le faire respecter.

En conclusion

Il y a beaucoup de travail en vue pour nous tous, mais l'effort en vaut la peine, si nous voulons nous démarquer et amener notre culture à sa prochaine étape. Tout cela a peut-être l'air un peu aride, intellectuel ou rêveur, mais je peux vous assurer que nous avons comme objectif d'arriver à une stratégie, à des solutions et des actions concrètes.

Notre force est assurément dans la création et dans nos structures, ce qui nous a permis de parcourir le monde. Le Québec est reconnu pour sa créativité, ses talents et son dynamisme. Il faut maintenant s'atteler à une autre tâche et parler d'infrastructures, de commercialisation, de pro-

motion, de mise en marché et de droits d'auteur, dans un environnement qui progresse à la vitesse de l'éclair. Nous devons nous outiller pour continuer à mettre le Québec culturel sur la carte du monde Internet.

La SODEC ne veut ni ne peut être la seule à porter ce dossier, il faut au contraire la participation de tous les partenaires et de tous les acteurs de l'industrie.

Le processus est irréversible et il s'accélère même. Je vous invite donc à participer à ces groupes de travail, ainsi qu'au *Rendez-vous* et au *Forum*, pour que tous ensemble nous soyons prêts à affronter les nouveaux défis que la technologie nous amène à relever et continuera de nous présenter à l'avenir.

.....
Extrait d'un discours prononcé le 17 juin dernier lors des journées de l'ADISQ par François Macerola, président et chef de la direction de la SODEC.

Nouvelles brèves



Cinéma et production télévisuelle

Festival de Moustier, en Belgique Depuis plusieurs années, le Festival de Moustier met l'accent sur le cinéma québécois en présentant une coproduction entre la Communauté française de Belgique et le Québec, ou en rendant un hommage à un artiste québécois. Cette année, ce festival se déroulait du 2 au 7 mars.

Vitrine de cinéma québécois à Boston La SODEC, de concert avec la délégation du Québec à Boston, a tenu du 4 au 13 mars une vitrine du cinéma québécois au *Museum of Fine Arts* de Boston, sous le thème de *New Films from Québec*. À cette occasion, le comité de programmation du musée avait sélectionné huit longs métrages de fiction québécois : *C'est pas moi, je le jure !*, de Philippe Farlardeau ; *À l'ouest de Pluton*, d'Henry Bernadet et Myriam Verreault ; *Carcasses* et *Elle veut le chaos*, de Denis Côté ; *J'ai tué ma mère*, de Xavier Dolan ; *Les doigts croches*, de Kent Scott ; *Polytechnique*, de Denis Villeneuve ; ainsi que *Wild Hunt*, d'Alexandre Franchi.

Compilation de courts métrages La SODEC a procédé au lancement de sa troisième compilation de courts métrages québécois en collaboration avec le festival du Saguenay *Regard sur le court métrage*, du 10 au 14 mars 2010. Cette compilation est une initiative de la Société pour promouvoir la diffusion du court métrage québécois à l'échelle nationale et internationale.

Le Festival du film de l'Outaouais Le Festival du film de l'Outaouais s'est déroulé du 12 au 19 mars 2010 et fut l'occasion, pour les organisateurs, de remettre au président et chef de la direction, M. François Macerola, le *Totem d'or* pour ses 34 années de carrière dans le milieu de la création.

Festival d'Aubagne, en France La SODEC a soutenu la présentation de cinq productions québécoises au *Festival international du film d'Aubagne*, du 15 au 20 mars 2010. Ce festival mise avant tout sur la relation de la musique à l'image. Il met de l'avant la jeune création cinématographique, ainsi que la création musicale et sonore pour l'image. Dans cette perspective, le festival met en place des *Rencontres professionnelles Image et Musique*, consacrées aux compositeurs, aux concepteurs sonores, aux

réalisateurs et aux producteurs. Ces productions ont pris place dans trois des catégories en compétition :

Films expérimentaux

Loop Loop, réalisation et conception sonore de Patrick Bergeron

Réfraction, réalisation de Paul Neudorf, musique originale de Gabriel Dharmo

Documentaire

Souffle de verre, réalisation de Jonathan Lacasse, musique de Roxane Miller et conception sonore de Dominik Pagacz

Nassara, réalisation de Joffrey Monnier, musique de Robert Marcel Lepage

Longs métrages

Lucidité passagère, réalisation collective de Marie-Hélène Panisset, Julien Knafo, Nicolas Bolduc et Fabrice Barrilliet, musique de Julien Knafo

En collaboration avec l'OFQJ et le festival, la SODEC a soutenu la venue en France des réalisateurs Jonathan Lacasse et Paul Neudorf, ainsi que du compositeur Gabriel Dharmo. Était aussi sur place, en qualité de membre du jury, Pierre Mignot, directeur de la photographie.

La série Aveux sélectionnée à Paris au Festival Séries Mania La série québécoise *Aveux* a été sélectionnée lors de la première édition du *Festival Séries Mania*, qui s'est déroulé du 6 au 11 avril dernier au Forum des Images à Paris.

Le *Festival Séries Mania* est un nouveau festival consacré exclusivement aux séries télévisuelles. Il fait suite à la popularité de ce phénomène d'expression de la culture populaire. Des séries provenant du Québec, des États-Unis, de la Grande-Bretagne, d'Israël, du Mexique, du Brésil et de la France ont été retenues par ce festival. Notons qu'*Aveux* était la seule série québécoise sélectionnée et projetée sur grand écran pour cet événement.

Le festival a diffusé les deux premiers épisodes de la saison 1. À cette occasion étaient présents le scénariste Serge Boucher, le réalisateur Claude

Desrosiers ainsi que le producteur André Dupuy des Productions Pixcom.

La sélection de la série *Aveux* est une retombée directe de l'événement *Cinéma du Québec à Paris*, car elle avait été présentée en décembre dernier à la 2e Vitrine TV Québec. C'est d'ailleurs à cette occasion que le programmeur de *Séries Mania*, Frédéric Lavigne, avait découvert cette série québécoise.



CINÉMA DU QUÉBEC À NANTES

Cinéma du Québec offre une édition satellite à Nantes en France *Cinéma du Québec* s'est installé à Nantes pour une première édition, du 9 au 11 avril dernier. Réalisée par la SODEC en collaboration avec l'Association Pays Nantais Québec, le cinéma Katorza et la Délégation générale du Québec à Paris, cette nouvelle expérience constituait le commencement d'une longue série de découvertes cinématographiques québécoises pour les Nantais.

Cette vitrine du cinéma québécois était proposée dans le cadre de la célèbre *Foire internationale de Nantes* qui mettait le Québec à l'honneur. Lors de cette première édition, six films québécois ont été présentés : *C.R.A.Z.Y.*, de Jean-Marc Vallée ; *J'ai tué ma mère*, de Xavier Dolan ; *Les doigts croches*, de Ken Scott ; *Polytechnique*, de Denis Villeneuve ; et *Ce qu'il faut pour vivre*, de Benoît Pilon. C'est le film *Les grandes chaleurs*, de Sophie Lorain, qui a ouvert l'événement *Cinéma du Québec à Nantes*. On connaissait déjà depuis 13 ans l'événement *Cinéma du Québec à Paris*, qui s'est décentralisé depuis quelques années pour se rendre à Cannes, à Nîmes, ainsi qu'à Liège en Belgique. C'est dans cette perspective que les premiers pas ont été faits en plein cœur de la ville

Nouvelles brèves

de Nantes, au cinéma Katorza.

L'enfant prodige à l'Exposition de Shanghai 2010

La projection de *L'enfant prodige*, de Luc Dionne, a eu lieu en première mondiale le 9 mai dernier durant l'Exposition de Shanghai 2010. L'événement constituait un élément clé du programme culturel du Pavillon du Canada, présenté par le gouvernement du Canada et conçu par le Cirque du Soleil. Le film était présenté par Téléfilm Canada, en collaboration avec la SODEC.

Le talent du Québec mis en lumière à Cannes

La SODEC était présente au 63e Festival de Cannes, qui s'est déroulé du 12 au 23 mai 2010. Tout au long du festival, on a tenu des rencontres professionnelles pour promouvoir le développement de projets au Québec, encourager les coproductions et préserver les liens déjà établis avec différents pays, comme la France, l'Espagne, l'Allemagne, la Suisse, le Luxembourg et le Brésil. On a également prévu des discussions avec certains interlocuteurs asiatiques.

La SODEC a innové cette année en mettant en lumière les livres d'auteurs québécois portés à l'écran. Dans son stand, on pouvait voir comment se vit l'adaptation d'un roman au cinéma. Le Québec a plusieurs exemples de livres qui ont été adaptés au grand écran, que l'on pense à *Maria Chapdeleine*, il y a plusieurs années, à *Kamouraska*, à *Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer* ou, plus récemment, à *Incendies* ou à *Le journal d'Auréliette Laflamme*, autant d'exemples de succès littéraires

québécois adaptés au cinéma. Dans une vidéo, Dany Laferrière, gagnant du prix Médicis 2009, expliquait comment un livre peut parcourir avec succès la route entre le papier et l'écran.

Au Pavillon Cinéma du Québec, plus d'une trentaine d'entreprises québécoises étaient sur place et ont pu bénéficier du stand de la SODEC pour faire la promotion de leurs films.

À l'intérieur du *Marché du Film*, un programme exclusif appelé *Producer Network* a offert une série de rencontres conçues pour stimuler la coproduction internationale. Ce programme, consacré exclusivement aux producteurs indépendants, permettait des rendez-vous quotidiens pour trouver des partenaires et développer des relations à l'international. Grâce à la SODEC, en collaboration avec Téléfilm Canada, le Québec a été mis en lumière par l'intermédiaire des producteurs suivants : Luc Déry et Kim McCraw, de *Micro_Scope* ; Jacques Bonin, de *Novem* ; Daniel Morin, de *Boréal* ; Anne-Marie Gélinas, d'*Éma Film* ; et Pierre Éven, de *Item 7*. Tous partageaient leur savoir et leurs projets avec les producteurs étrangers présents.

Dans la même lignée de rencontres professionnelles, la SODEC a organisé un petit-déjeuner de coproduction francophone en collaboration avec le Centre du Cinéma de la Communauté française de Belgique (CFB), le Centre national de la cinématographie et de l'image animée (CNC), l'Office fédéral de la Culture suisse (OFC) et le Film Fund Luxembourg. Cet événement a rassemblé 24 pro-

ducteurs québécois, ainsi que 28 producteurs belges, 57 producteurs français, 16 producteurs luxembourgeois et 8 producteurs suisses. La rencontre a permis aux producteurs d'échanger sur leurs projets et de développer de nouveaux contacts en vue de coproductions futures.

Pour la promotion du court métrage, une sélection d'œuvres québécoises a été présentée au Short Film Corner. Cette sélection avait été préparée par Danny Lennon en collaboration avec la SODEC : *M'ouvrir*, d'Albéric Autenèche ; *Dolorès*, de Guillaume Fortin ; *L'Anniversaire*, de Jérémie Saindon ; *Le technicien*, de Simon-Olivier Fecteau ; *Jour sans joie*, de Nicolas Roy ; *Tungjuiq*, de Paul Raphael et Félix Lajeunesse ; *Raymond a peut-être la rage*, de Ramiro Bélanger ; *Le tiroir et le corbeau*, de Frédérick Tremblay ; *Chargé*, de Samuel Matteau ; *Les poissons*, de Jean Malek ; *Out of our Minds*, de Mélissa Auf Der Maur ; et Jonathan et Gabrielle, de Louis-Philippe Eno.

Pour accueillir les professionnels québécois, il y avait le président et chef de la direction de la SODEC, François Macerola, accompagné de la directrice générale cinéma et production télévisuelle, Ann Champoux, du commissaire européen Christian Verbert et de la conseillère aux affaires internationales, Dominique Langevin. Tous ont profité de l'occasion pour participer aux rencontres professionnelles prévues durant le festival.

Discours de François Macerola Pendant les der-



RENCONTRE DES PARTENAIRES FRANCOPHONES À CANNES - FRANCE, SUISSE, LUXEMBOURG, BELGIQUE, CANADA

Nouvelles brèves

niers mois, le président et chef de la direction a fait trois discours d'importance sur les priorités de la SODEC, d'abord à l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision (ACCT) le 31 mars, ensuite à l'Association des économistes québécois (ASDEQ) le 22 avril, et enfin, à l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec (APFTQ), le 29 avril.

Programme d'aide en scénarisation — Secteur Jeunes créateurs Le 27 avril dernier, la SODEC a tenu une session d'information destinée à la clientèle qui souhaite déposer en scénarisation, au programme *Jeunes créateurs*. La rencontre s'est tenue dans les locaux de la SODEC.

Rencontres de coproduction France/Québec (documentaire) Pour favoriser le développement de coproductions, deux occasions de réseautage entre producteurs de documentaires français et québécois ont été proposées conjointement par la SODEC, Iconoval (Pôle Image Alsace), les Chambres de commerce Alsace-Export et Ubifrance.

La première activité s'est tenue à Toronto le 4 mai 2010 dans le cadre du festival Hot Docs, où cinq producteurs québécois ont rencontré 14 producteurs de la délégation française ; la deuxième activité de réseautage s'est déroulée le 7 mai 2010 à Montréal, à la Grande Bibliothèque. Ce rendez-vous a réuni les 14 producteurs français qui ont participé à la rencontre de Toronto, ainsi que 27 producteurs québécois.

Mandat d'évaluation des coproductions internationales confié à François Macerola La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Mme Christine St-Pierre, a profité de l'étude des crédits de son ministère pour confier un mandat d'évaluation des coproductions internationales au président et chef de la direction de la SODEC, M. François Macerola.

Le mandat de M. Macerola consiste à évaluer l'état des coproductions au Québec, à échanger avec les producteurs québécois sur leurs besoins et leurs attentes, ainsi qu'à entamer des échanges avec le gouvernement fédéral au sujet des coproductions. Par la suite, il devra soumettre ses recommandations à la ministre.

Commission doublage Le conseil d'administration de la SODEC a procédé à la nomination des membres de la Commission doublage. Ont été nommés avec un mandat de deux ans : Guylaine Chénier, présidente (maison de doublage), François Deschamps (maison de doublage), Aline Pinsonneault (artiste-interprète),

Denis Mercier (artiste-interprète), Dominique Lapiere (Téléfilm Canada), Patricia Gariépy (généraliste), Louise Belleau (distributeur) et André Béraud (diffuseur).

Différents événements de rayonnement culturel: La SODEC est partenaire de plusieurs autres événements, pour lesquels elle met à disposition les copies de films sélectionnés dans le format souhaité et les éléments promotionnels (visuels, dossier de presse, etc.), dont elle prend également en charge le transport. Voici la liste de ces événements :

Association Passion 17

Projection du film *Les doigts croches*, de Ken Scott, au cours d'une tournée où l'on a associé le film à un conteur québécois. Cette tournée comprenait neuf dates et a eu lieu en Charente-Maritime du 3 au 12 mars.

Les jeudis de Cannes Cinéma

Chaque jeudi, l'Association Cannes Cinéma présente à ses membres des films de tous horizons. Le 18 mars, on a présenté les deux films québécois *Ma fille mon ange*, d'Alexis Durand-Brault, et *Les grandes chaleurs*, de Sophie Laurin.



TABLE D'HONNEUR AU DÉJEUNER-CAUSERIE DE L'ACADÉMIE CANADIENNE DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉVISION (ACCT) DE GAUCHE À DROITE: ANNIE BARIBEAU, KARINE VANASSE, ROGER FRAPPIER, ALAIN LEFÈVRE, JEAN-FRANÇOIS LÉPINE, FRANÇOIS MACEROLA, SÉGOLENE ROEDERER, CHARLES OHAYON, PATRICK ROY, MICHEL COTÉ, MANON BRIAND, ANDRÉ PROVENCHER, MARCEL VENNE, JACOB TIERNEY. PHOTO: JEAN-GUY THIBODEAU



DE GAUCHE À DROITE: LAURENT GAGLIARDI, CINÉMA ET PRODUCTION TÉLÉVISUELLE - SODEC, ANNE-LYSE HAKET, CINÉMA ET PRODUCTION TÉLÉVISUELLE - SODEC, MYRIAM LISÉE-CASTAN, DOC CIRCUIT MONTRÉAL ET CHRISTOPHE ANTOINE, CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE STRASBOURG/BAS-RHIN - RENCONTRES DE COPRODUCTION FRANCE/QUÉBEC.

Aah ! Les Déferlantes !

En collaboration avec le train-théâtre de Portes-lès-Valence, qui organise le festival *Aah ! Les Déferlantes !*, consacré au Québec, le *Lux, scène nationale de Valence* a programmé une soirée de cinéma en écho. Dans le cadre d'un rendez-vous « voyages en cinéma », le 23 mars, deux films ont été présentés : *1981*, de Ricardo Trogi ; et *Les doigts croches*, de Ken Scott.

La Mostra de Cinéma du Québec à Barcelone

Fier de son succès avec ses éditions satellites, *Cinéma du Québec* a ouvert les portes de l'Espagne au cinéma québécois grâce à la collaboration spéciale de *Mecal – Festival international du court métrage de Barcelone*, du Bureau du Québec à Barcelone et du Bureau européen de la SODEC. Cette vitrine du cinéma québécois s'est tenue à Barcelone du 21 au 23 mai 2010.

L'événement s'est déroulé à l'Institut français de Barcelone et au cinéma Verdi Park, et on y a présenté le documentaire sur Arcade Fire, *Miroir Noir*, de Vincent Morisset, ainsi que les longs métrages *C'est pas moi, je le jure*, de Philippe Falardeau ; *Polytechnique*, de Denis Villeneuve ; *Tout est parfait*, de Yves Christian Fournier ; et *J'ai tué ma mère*, de Xavier Dolan. Cette programmation incluait aussi les courts métrages *Next Floor*, de Denis Villeneuve ; *La vie commence*, d'Émile Proulx-Cloutier ; *Le technicien*, de Simon-Olivier Fecteau ; *Danse Macabre*, de Pedro Pires ; et *Jonathan et Gabrielle*, de Louis-Philippe Eno.



LE CINÉMA VERDI PARK À BARCELONE POUR L'ÉVÉNEMENT CINÉMA DU QUÉBEC À BARCELONE



AFFICHE CINÉMA DU QUÉBEC À BARCELONE

SUIVI DES DÉPÔTS ET DÉCISIONS / EXERCICE FINANCIER 2009-2010

État de situation des demandes d'aide entre le 1er janvier et le 30 mai 2010

Production

Longs métrages fiction-secteur privé (dépôt du 29 janvier 2010)

- › 40 projets déposés, dont 36 en français et 4 en anglais ; 10 projets retenus (8 en français et 2 en anglais).

Production

Longs métrages fiction-secteur indépendant (dépôt du 9 avril 2010)

- › 26 projets déposés ; 4 projets retenus.

Production

Longs métrages de fiction – coproductions minoritaires –secteur privé

- › 8 projets déposés ; 3 projets retenus.

Production

Courts et moyens métrages de fiction (dépôt du 8 janvier 10)

- › 24 projets déposés ; 3 projets retenus.

Production

Documentaires œuvres uniques (dépôt du 23 avril 2010)

- › 40 projets déposés ; 11 projets retenus.

Production

Documentaires-miniserie et séries (dépôt du 23 avril 2010)

- › 8 projets déposés ; 6 projets retenus.

Production

Jeunes créateurs (dépôt en production du 12 février 2010)

- › 95 projets déposés, dont 66 fictions, et 29 documentaires ; 9 projets retenus (5 fictions et 4 documentaires).

Promotion diffusion

Programme d'aide aux festivals (dépôt du 12 février 2010)

- › 7 projets déposés ; 6 retenus.

Scénarisation

Aide au secteur privé (dépôt du 28 mai 2010)

- › 110 projets déposés, dont 95 en fiction et 15 en documentaire.

Scénarisation

Aide aux jeunes créateurs (dépôt du 14 mai 2010)

- › 116 projets déposés, dont 33 en documentaire, 31 en long métrage de fiction et 52 en court et moyen métrage.

Nouvelles brèves



Livre et édition spécialisée

Tournée des régions Gilles Corbeil, directeur général livre, métiers d'art, musique et variétés, et Renée Gélinas, chargée de projets aux affaires gouvernementales, ont poursuivi la tournée des Conseils régionaux de la culture : le 4 mars au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le 5 mars dans Lanaudière, le 17 mars en Estrie, le 19 avril dans le Centre-du-Québec et le 26 avril en Montérégie.

Afin d'arrimer les actions de tous les intervenants, des représentants des directions régionales du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ainsi que des Conférences régionales des élus ont participé à la majorité des rencontres, qui se sont étalées de mars 2009 à avril 2010. L'exercice a été très profitable pour l'ensemble des intervenants, qui ont pu questionner et échanger sur les enjeux et les préoccupations liés au développement culturel dans leur région et sur certains projets spécifiques. La SODEC s'est engagée à mieux communiquer avec les responsables culturels sur tout le territoire du Québec, en s'assurant de la mise à jour de ces contacts dans ses listes d'envoi, et en étayant de façon plus claire ses interventions dans chacune des régions au cours de l'année.

Aide supplémentaire aux salons du livre et à la participation des éditeurs à ces événements Une aide financière supplémentaire de 210 000 \$ répartie sur trois ans a été octroyée par la ministre pour appuyer les salons du livre, ce qui porte l'enveloppe annuelle de 564 000 \$ à 634 000 \$ pour les salons du livre membres de l'Association québécoise des salons du livre (AQSL).

De plus, une somme de 150 000 \$ pour trois ans a été accordée pour soutenir la participation des éditeurs aux neuf salons du livre membres de l'AQSL, permettant ainsi le maintien d'une allocation annuelle de 220 000 \$ dans le volet Participation aux salons du livre du Programme d'aide aux entreprises du livre et de l'édition spécialisée.

À l'international

Foire du livre de Bruxelles et Salon du livre de Paris (mars) Depuis maintenant deux ans, pour améliorer la visibilité de nos écrivains québécois la SODEC consulte les éditeurs et analyse leurs besoins réels. Nous en sommes arrivés à la conclusion qu'il fallait faire avant tout la promotion des éditeurs québécois sur les marchés français et belges et faire connaître la vitalité économique de ce milieu.

Une meilleure visibilité pour nos éditeurs découlerait de cette promotion et de ces relations de presse avant et pendant les deux événements (à Paris et à Bruxelles), et cela permettrait directement de mieux faire connaître nos auteurs.

Depuis l'an dernier, date à laquelle nous avons mis en place différentes mesures, nous avons embauché une attachée de presse qui a pour mandat de rencontrer les éditeurs québécois afin de connaître leurs besoins et leurs souhaits, de présenter un plan de communication (relations de presse et achats publicitaires) et de s'assurer avec les organisateurs de ces deux salons que les éditeurs québécois ont bien la place qu'ils méritent.

Actions mises en place dans la presse

1. Collaboration avec l'attachée de presse Laurette Monconduit.
2. Voyage de presse de Philippe Delaroche, rédacteur en chef de LIRE, qui est venu à Montréal pour découvrir le monde de l'édition québécoise. LIRE a déjà publié une série d'articles sur nos éditeurs et auteurs.

Achat de publicités dans *Livre Hebdo*, afin de mieux faire connaître la présence de l'édition québécoise au Salon du livre de Paris et à la Librairie du Québec à Paris.

3. La SODEC et la Délégation du Québec à Bruxelles ont conclu une entente avec le Vif/Express et ont réalisé dans l'hebdomadaire une brochure encartée qui souligne le dynamisme de nos maisons d'édition et leur présence au stand de Bruxelles.

Actions mises en place pour dynamiser le stand

1. Appels à soumission auprès de trois compagnies pour la conception d'un nouveau stand. Projet remis par Québec Édition, faute de moyens financiers.
2. Diverses démarches auprès de personnalités pour qu'elles viennent lire au stand des extraits de romans québécois.

Au Salon du livre de Paris, 55 maisons d'édition étaient inscrites au stand tandis que près de 50 auteurs ont participé à des séances de dédicaces. Un feuillet promotionnel a été produit par Québec Édition, lequel présentait l'ensemble des éditeurs ainsi que leurs sites web respectifs. Malgré une baisse d'achalandage au Salon, les ventes se sont maintenues au stand de Québec Édition.

À la Foire du livre de Bruxelles, 32 maisons d'édition étaient représentées au stand de Québec Édition. Pour promouvoir les éditeurs et les auteurs québécois présents à la Foire, la délégation du Québec à Bruxelles a produit un encart promotionnel dans *Le Vif/L'Express*. On y annonçait notamment l'horaire ses séances de dédicaces, de même que la lecture publique de *L'Énigme du retour*, présentée par Dany Laferrière le dimanche après-midi au stand de Québec Édition. Ces cinq dernières années, les ventes ont été en constante progression à ce stand.

François Macerola et Gilles Corbeil étaient présents au **Salon du livre de Paris** du 26 au 31 mars 2010 (30e édition). À cette occasion, ils ont

sement d'enseignement accrédité, dans le cadre du Plan national de formation en métiers d'art.

Le 14 avril, Martin Thivierge représentait la SODEC à la soirée d'avant-première de la Foire d'art contemporain – PAPIER 10, organisée par l'Association des galeries d'art contemporain. L'événement qui se déroulait dans la salle du régiment militaire Black Watch, à Montréal, regroupait 24 galeries d'art. Il a accueilli plus de 7 000 visiteurs au cours des trois jours d'ouverture (15 au 18 avril).

Les traversiers des arts de Brouage/2010

Pour une dixième année consécutive, la SODEC s'est associée au Conseil de métiers d'art du Québec, à l'Office franco-québécois pour la jeunesse et au Conseil général de la Charente-Maritime (France), pour organiser cette exposition qui mettait en valeur les créations de jeunes artisans professionnels. Les lauréates québécoises pour 2010 sont Kathy Ouellette, céramiste, et Émilie Proulx, artiste textile. Elles exposeront leurs créations en compagnie de deux artisanes françaises (Alice Riehl, céramiste, et Maria Frey, artiste textile) dans la Tonnellerie, à Brouage, du 26 juin au 22 août 2010.

Nouvelles brèves



Musique et variétés

Adaptation au numérique Les nouvelles technologies représentent un des enjeux majeurs de l'industrie musicale et elles ont un effet décisif sur les pratiques d'affaires des producteurs de contenus et sur les habitudes de consommation des utilisateurs.

Même si la décroissance des ventes d'albums sur support physique a été moins prononcée en 2009 que dans les années antérieures, la croissance des ventes numériques ne réussit toujours pas à remplacer les ventes perdues d'albums physiques depuis 2005. En effet, selon les données de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, la part du numérique était de 11,2 % en 2009. Avec la consommation grandissante, partout dans le monde, de contenus numériques sur Internet, les entreprises québécoises, en plus d'affronter le problème universel de la monétisation de la musique numérique, doivent trouver les moyens de faire valoir l'offre de contenus québécois et de rendre ces contenus accessibles sur des plateformes visibles, légales et sécuritaires. Les entreprises doivent donc revoir complètement leur modèle d'affaires afin de se démarquer dans ce difficile contexte économique et de continuer à promouvoir la carrière des artistes québécois.

Depuis 2007-2008, une somme additionnelle de 3 735 000 \$ a été remise aux entreprises de la musique pour les aider à s'adapter au numérique dans le cadre du nouveau volet numérique —

Soutien additionnel aux activités en nouveaux médias (PADISQ). Cet investissement vise à donner aux entreprises les moyens de mettre en œuvre et d'expérimenter de nouvelles stratégies adaptées aux réalités économiques actuelles et futures, entre autres par le biais d'Internet et de la téléphonie, ainsi qu'à expérimenter la production de contenus pour ces nouveaux médias, la mise à jour de ces contenus et des outils, ainsi que l'utilisation de la vidéo. En 2009-2010, une somme de 1 035 000 \$ a été accordée à 51 entreprises, pour des projets dont les devis s'élevaient à 5,7 M\$.

Information financière requise lors du dépôt d'une demande Dorénavant, lors du dépôt d'une demande dans le cadre du Programme d'aide aux entreprises en musique et variétés, des états financiers « vérifiés » ne seront exigés que lorsque le soutien financier sera supérieur à 250 000 \$.

Les Biennales internationales du spectacle de Nantes (France) Les Biennales de Nantes se sont déroulées les 20 et 21 janvier 2010. Le stand du Québec, dont la SODEC a assuré la coordination et que nous avons partagé avec le CALQ, la DGQP et l'OFQJ, a été un lieu de rencontres et de rendez-vous pour notre clientèle québécoise présente.

Afin de préparer notre venue, le Commissariat européen de la SODEC avait travaillé en collaboration avec le service des communications pour concevoir un carnet répertoriant toutes les com-

pagnies présentes avec leurs coordonnées, et ce, non seulement pour distribuer ce carnet sur place, mais aussi pour qu'il serve de référence après les Biennales.

Les Biennales reçoivent 8 000 visiteurs en deux jours, ce qui n'est pas négligeable. C'est également un lieu de collecte d'information, car on y donne plusieurs tables rondes et colloques.

Victoires de la musique en France La SODEC a tenu à féliciter chaleureusement Ariane Moffatt et Cœur de Pirate, respectivement finaliste et lauréate lors de la 25e cérémonie des Victoires de la musique en France.

C'est le samedi 6 mars dernier, au Zénith de Paris, que ces deux nouvelles sensations québécoises en France prenaient part à ce gala spectacle récompensant les artisans de la musique. Ariane Moffatt, qui était venue interpréter sa chanson Je veux tout, était en lice pour le prix « Révélation scène de l'année ». De son côté, Cœur de Pirate tentait de s'imposer dans les catégories « Artiste ou Groupe Révélation du public de l'année » et « Chanson originale de l'année ». Gagnante de cette dernière catégorie, Cœur de Pirate a interprété Comme des enfants; chanson qui lui a valu cette récompense.

Carte blanche à Montréal du festival Nuits Sonores à Lyon La SODEC s'est associée à la *Carte Blanche* à Montréal du festival *Nuits sonores* 2010 à Lyon. Cet événement, qui s'est déroulé du 12 au 16 mai dernier, a mis en lumière, comme chaque année, une grande métropole culturelle internationale. Cette 8e édition a consacré sa *Carte blanche* à Montréal, métropole reconnue au niveau international non seulement pour sa culture musicale *underground*, mais aussi pour sa création numérique et multimédia dans le monde.

La *Carte blanche* à Montréal joint plusieurs disciplines et propose concerts, graphisme, expositions, cinéma, documentaires et une multitude d'autres domaines artistiques. Ce rendez-vous se veut le reflet de la culture diversifiée montréalaise et québécoise. C'est donc une vingtaine d'artistes montréalais qui se sont produits sur les différents sites de la ville de Lyon, dont les groupes *Duchess Says* et *We Are Wolves*.

Activités de représentation Le 17 juin 2010, lors de la 15e édition des Rencontres québécoises de l'industrie de la musique, le président et chef de la direction de la SODEC, M. François Macerola, a pris part à l'atelier sur « La révolution numérique ne fait que commencer », animé par Philippe Marcoux. L'atelier abordait l'effet de ces bouleversements en mode accéléré sur l'ensemble de l'industrie culturelle québécoise, avec la participation de panélistes de différents domaines : Jacquelin Bouchard (groupe Pixcom), Roger Frappier (Max Films), Gilles Herman (Les éditions du Septentrion), Sébastien Nasra (Avalanche Productions/M pour Montréal/Vega Musique) et Georges Tremblay (DEP Distribution Exclusive).

DATES DE DÉPÔT DES DIFFÉRENTS PROGRAMMES/AUTOMNE 2010

Programme d'aide aux entreprises du livre et de l'édition spécialisée

Aide à la traduction – Volet 3

en tout temps

Aide aux projets collectifs et aux associations - Volet 7

24 septembre 2010

Aide à la numérisation – Volet 8

en tout temps

Programme d'aide aux artisans et aux entreprises en métiers d'art

12 novembre 2010

Programme d'aide aux entreprises en musique et variétés

4 octobre 2010

Programme d'aide à l'exportation et au rayonnement culturel

en tout temps

Nouvelles brèves

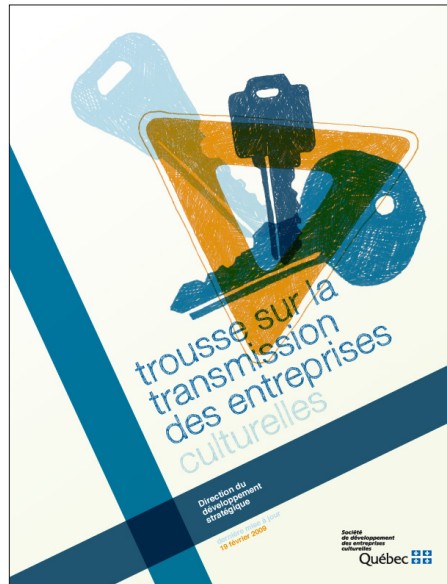
Divers

Le gouvernement du Québec annonce une augmentation du capital-actions de la SODEC et la bonification de mesures fiscales Le ministre des Finances, Raymond Bachand, a annoncé, dans le cadre du budget provincial 2010-2011, une augmentation du capital-actions de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) ainsi que la bonification de mesures fiscales pour le doublage de films.

Le ministre des Finances a annoncé une contribution supplémentaire initiale de 10 M\$ à la SODEC, contribution qui pourra atteindre 30 M\$. « Cet apport permettra à la Société d'amplifier ses activités de prêts et de garanties de prêt aux entreprises culturelles québécoises en ajoutant ces sommes au capital-actions de 20 M\$ sur lesquels nous comptons déjà », a expliqué le président et chef de la direction de la SODEC, M. François Macerola.

Le ministre Bachand a aussi annoncé la bonification de mesures fiscales dans le secteur du doublage de films. Ainsi, le taux du crédit d'impôt remboursable dans ce secteur passe de 30 % à 35 % et le plafond des dépenses pour la main-d'œuvre admissible augmente de 40,5 % à 45 %.

La SODEC annonce un redressement de ses honoraires à la certification, à compter du 15 mai 2010 La Société de développement des entreprises culturelles a annoncé un redressement de ses honoraires de certification. La SODEC gère actuellement les paramètres sectoriels de six mesures fiscales, ce qui représente une valeur en crédit d'impôt de 150 M\$ pour les entreprises culturelles. Au fil des ans, les mesures se sont complexifiées. Elles sont certainement plus intéressantes pour les entreprises, mais plus complexes et plus coûteuses à gérer pour la SODEC. Ainsi, les honoraires de certification passeront de 1,75 \$/1000 \$ à 4 \$/1000 \$. Les groupes à petit budget et les jeunes créateurs bénéficieront d'une formule de remboursement des honoraires pour diminuer l'impact de cette mesure sur leurs productions. Cette nouvelle tarification entrera en vigueur pour les dossiers reçus à la SODEC après le 15 mai 2010.

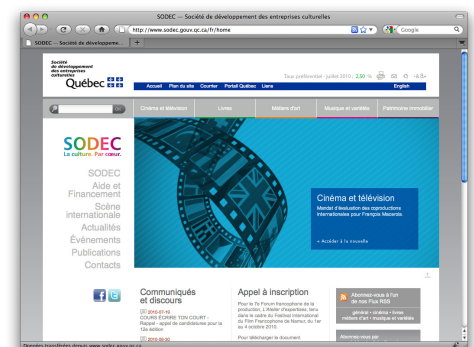


TROUSSE SUR LA TRANSMISSION DES ENTREPRISES CULTURELLES

La SODEC se préoccupe de la transmission des entreprises culturelles La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) a annoncé la publication d'une *Trousse sur la transmission des entreprises culturelles*. La direction générale du développement stratégique de la SODEC a préparé, à l'intention des entrepreneurs culturels, une trousse d'information dans le but précis de guider les dirigeants fondateurs d'une entreprise culturelle qui se préparent à la retraite et qui désirent léguer leur entreprise à un membre de la famille ou à une tierce personne. La trousse d'information est disponible sur notre site Internet.

Lancement du nouveau site Internet de la SODEC La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) a annoncé la mise en ligne de son nouveau site Internet. Celui-ci a été grandement rehaussé et modernisé, afin de faciliter l'accès à l'information au bénéfice de ses clients. Plus vivant et plus accueillant, le site offre une navigation des plus intéressante pour tous.

Dans le but de mieux servir sa clientèle et les visiteurs, la SODEC a procédé à quelques ajouts. Il est maintenant possible de s'abonner à l'un des flux RSS de la Société afin de recevoir le contenu mis à jour sur le site. L'information sera donc transmise à tous les abonnés en temps réel. De plus, le site offre maintenant des accès aux réseaux sociaux *Twitter* et *Facebook*. L'internaute peut donc partager sur ces deux réseaux très populaires l'information qu'il consulte dans le site de la SODEC. Ce nouveau site offre également des informations en continu, non seulement sur les activités de la SODEC, mais aussi sur les événements futurs auxquels elle s'associe.



NOUVEAU SITE INTERNET DE LA SODEC.

Calendrier des événements

Août à octobre 2010

AOÛT 2010	DATES	SITES INTERNET
MEG Montreal Festival	29 JUILLET - 1ER AOÛT	HTTP://WWW.MEGMONTREAL.COM/FRANCAIS/MEG.HTML
Route des Arts du Grand Argenteuil	31 JUILLET - 8 AOÛT	HTTP://WWW.ROUTEDESARTS.CA/
Festival international du film de Locarno	4 - 14 AOÛT	HTTP://WWW.PARDO.CH/JAHIA/JAHIA/HOME/LANG/EN
Plein Art Québec	4 - 15 AOÛT	HTTP://WWW.METIERS-D-ART.QC.CA/PAQ/INDEX.PHP
Festival La Grande rencontre	5 - 8 AOÛT	HTTP://GRANDERENCONTRE.COM/ACCUEIL/
ChantEauFête de Charlevoix	9 - 14 AOÛT	HTTP://WWW.CHANTEAUFETE.COM/
Festival Musiqu'en nous	12 - 14 AOÛT	HTTP://WWW.MUSIQUENNOUS.CA/
Festiblues International de Montréal	11 - 15 AOÛT	HTTP://WWW.FESTIBLUES.COM/
Carac'Terre	11 - 29 AOÛT	HTTP://WWW.CERAMISTES.QC.CA/CARACTERRE.HTML
Festival du film francophone d'Angoulême	25 - 29 AOÛT	HTTP://WWW.FILMFRANCOPHONE.FR/
Festival de cinéma des trois Amériques	DATES 2010 NON DISPONIBLES	HTTP://WWW.FC3A.COM

SEPTEMBRE 2010

Mostra internationale de cinéma de Venise	1ER - 11 SEPTEMBRE	WWW.LABIENNALE.ORG/EN/CINEMA
Festival de musique émergente en Abitibi-Témiscamingue	2 - 5 SEPTEMBRE	HTTP://WWW.FMEAT.ORG/INFO/
Salon Maison et Objet	3 - 7 SEPTEMBRE	HTTP://WWW.MAISON-OBJET.COM/
Festival Métiers et Traditions de Longueuil	4 - 6 SEPTEMBRE	HTTP://WWW.FESTIVALMETIERSSETRADITIONS.COM/
Festival Rythmes et Saveurs de Saint-Donat	4 - 6 SEPTEMBRE	HTTP://WWW.RYTHMESSETS AVEURS.COM/
Festival international de la chanson de Granby	8 - 18 SEPTEMBRE	HTTP://WWW.FICG.QC.CA/
Le marché PopKomm	8 - 10 SEPTEMBRE	WWW.POPKOMM.DE
Festival Envolt et Macadam	9 - 11 SEPTEMBRE	HTTP://WWW.ENVOLETMACADAM.COM/
Festival international du film de Toronto	9 - 19 SEPTEMBRE	HTTP://TIFF.NET/
Le marché Strategic Partners	16 - 19 SEPTEMBRE	HTTP://WWW.ATLANTICFILM.COM/SP/
Festival international du film de San Sebastian	17 - 25 SEPTEMBRE	HTTP://WWW.SANSEBASTIANFESTIVAL.COM/
Festival international de la littérature	17 - 26 SEPTEMBRE	HTTP://WWW.FESTIVAL-FIL.QC.CA/2009/INDEX.HTML
Sur le Chemin des Artisans	18 - 19, 25 - 26 SEPTEMBRE	HTTP://WWW.CHEMINDESARTISANS.COM
La Tournée des 20	18 - 19, 25 - 26 SEPTEMBRE ET 2 - 3, 9 - 10 - 11 OCTOBRE	HTTP://WWW.TOURNEEDES20.COM
Les journées de la culture	24-25-26 SEPTEMBRE	HTTP://WWW.CULTUREPOURTOUS.CA/
Carrousel international du film de Rimouski	25 SEPTEMBRE - 3 OCTOBRE	HTTP://WWW.CARROUSEL.QC.CA/
Festival international de musique Pop Montréal	29 SEPTEMBRE - 3 OCTOBRE	HTTP://POPMONTREAL.COM/FR
Salon du livre du Saguenay-Lac-Saint-Jean	30 SEPTEMBRE - 3 OCTOBRE	HTTP://WWW.SALONDULIVRE.CA/
Festival international de Hambourg	30 SEPTEMBRE - 9 OCTOBRE	HTTP://WWW.FILMFEST-HAMBURG.DE/
Le Gala des Prix Gémeaux	N/D	HTTP://WWW.PRIXGEMEAUX.CA/

Avis

Par souci de transparence, la SODEC déposera sur son site Internet la liste des entreprises ou des professionnels qui reçoivent du soutien financier de la SODEC.

Cette liste se retrouve au www.sodec.gouv.qc.ca